



CHAMPIONNAT DRÔME ARDÈCHE D'AVIRON 2021

Manche 2 le dimanche 8 novembre 2020

Base Fenestrier
26100 Romans sur Isère

AVANT-PROGRAMME

Organisation

L'organisation est assurée par le Comité Drôme Ardèche d'Aviron (06 09 38 85 16 – ecrire@aviron2607.fr)

- La déclaration en préfecture concernant cet événement a été réalisée courant Octobre 2020.
- Le club accueillant sera L'Aviron Romanais Péageois à la base Fenestrier. Président Tristan Destrait.
- Président du comité départemental Drôme Ardèche d'Aviron : John Fleuret.
- Président de la ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron : Stéphane Guérinot

Lieu

Base Fenestrier, Romans sur Isère.
Compétition

Caractéristiques

- Les épreuves sont réservées aux équipages de clubs et aux mixtes de clubs.
- Système de qualification : course unique, si plus d'une série classement au temps.
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses de la FFA.

Parcours

- Parcours en ligne dans le sens du courant sauf J14 Offre Jeune parcours avec virage.
- Distance: 3000m, 1000m ou 500m
- Départs non tenus
- Balisage : bouées éparses
- 6 équipages par courses

- Arbitrage : arbitres suiveurs
- Sécurité en point fixes

Entraînement

Les entraînements ne sont pas autorisés le jour de la compétition.

Épreuves

- Voir ordre et type des épreuves dans le tableau ci dessous :

Matin

n°	dénomination	distance
1	J14H8x+ Huit de couple avec barreur Jeune 14 Homme (voir paragraphe 10)	3000 m
2	J14F8x+ Huit de couple avec barreur Jeune 14 Femme (voir paragraphe 10)	3000 m
3	J14H4x+ Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme (voir paragraphe 10)	3000 m
4	J14F4x+ Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme (voir paragraphe 10)	3000 m
5	J14H4Yx+ Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Homme (voir paragraphe 10)	3000 m
6	J14F4Yx+ Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Femme (voir paragraphe 10)	3000 m
7	SF2x Deux de couple Senior Femme	1 000 m
8	J16F2x Deux de couple Junior Femme	1 000 m
9	J18F2x Deux de couple Junior18 Femme	1 000 m
10	J16F2- Deux de pointe sans barreur Junior Femme	1 000 m
11	J18F2- Deux de pointe sans barreur Junior18 Femme	1 000 m
12	SH1x Skiff Senior Homme	1 000 m
13	J16H1x Skiff Junior16 Homme	1 000 m
14	J18H1x Skiff Junior18 Homme	1 000 m
15	J18H4x Quatre de couple sans barreur Junior18 Homme	1 000 m
16	J18H4+ Quatre de pointe avec barreur Junior18 Homme	1 000 m
17	MH2xC Canoë double Master Homme loisir	1 000 m
18	MF2xC Canoë double Master Femme loisir	1 000 m
19	MH2x Deux de couple Master Homme	1 000 m
20	MF2x Deux de couple Master Femme	1 000 m
21	SF4x Quatre de couple sans barreur Sénior Femme	1 000 m
22	J14H2x Deux de couple Jeune 14 Homme	1 000 m
23	J14H4x+ Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme	1 000 m
24	J12F4Yx+ Yolette de couple avec barreur Jeune12 Femme	500 m

Après-midi

n°	dénomination	distance
25	TA2xHV Deux de couple Handi-Valide Tout Âge	500 m

26	TA4Yx+	Yolette de couple avec barreur Débutant Tout Âge	500 m
27	J12H4Yx+	Yolette de couple avec barreur Jeune12 Homme	500 m
28	J14F2x	Deux de couple Jeune 14 Femme	1 000 m
29	J14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme	1 000 m
30	SH2x	Deux de couple Senior Homme	1 000 m
31	J16H2x	Deux de couple Junior16 Homme	1 000 m
32	J18H2x	Deux de couple Junior18 Homme	1 000 m
33	J16H2-	Deux de pointe sans barreur Junior Homme	1 000 m
34	J18H2-	Deux de pointe sans barreur Junior18 Homme	1 000 m
35	SF1x	Skiff Senior Femme	1 000 m
36	J16F1x	Skiff Junior16 Femme	1 000 m
37	J18F1x	Skiff Junior18 Femme	1 000 m
38	J18F4x	Quatre de couple sans barreur Junior18 Femme	1 000 m
39	J18F4+	Quatre de pointe avec barreur Junior18 Femme	1 000 m
40	MH4Yx+	Yolette de couple avec barreur Master Homme loisir	1 000 m
41	MF4Yx+	Yolette de couple avec barreur Master Femme loisir	1 000 m
42	MH4x	Quatre de couple sans barreur Master Homme	1 000 m
43	MF4x	Quatre de couple sans barreur Master Femme	1 000 m

Matériel

Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. Le comité d'organisation décline toute responsabilité .

Les numéros ne seront pas fournis par l'organisation.

Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2021, à jour de leurs certificats médicaux.
- Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur fédéral (<https://ffaviron.fr/>) entre le mercredi 21 octobre 2020 à 8 heures et le dimanche 1 novembre 2020 à 23h.
- Les inscriptions pour la course 26 débutant 4YX+ sont à réaliser par courriel à ecrire@aviron2607.fr à l'aide du modèle joint. Ceci dans les mêmes délais que les autres épreuves.
- Vous ne trouverez pas de courses mixtes car la nouvelle réglementation autorise des rameuses dans les courses masculines. Un équipage ayant au moins un homme doit courir dans une course masculine.
- La catégorie Vétéran devient Master
- Si votre équipage n'est pas complet vous pouvez tout de même l'inscrire en laissant vide les places manquantes. Si vous avez déjà prévu votre mixte avec d'autres clubs merci d'inscrire chacun de votre côté votre équipage incomplet et de nous informer pour que nous opérons la fusion. Si votre équipage est réellement incomplet, et que d'autres sont dans ce cas là nous effectuerons la fusion côté comité (pour les courses n°1 à 6 ce sera sans concertation des clubs - ajustement possible lors de la réunion des délégués).

Attention : toutes les inscriptions qui ne seront pas sur le modèle joint ne seront pas prises en compte.

Jury

Les arbitres composant le Jury seront désignés par le/la président/e de la commission régionale des arbitres.

Sécurité

Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron avec l'aide à terre de personnes détentrices du brevet de secourisme.

Réunion des délégués

Elle aura lieu le dimanche 8 novembre 2020 à 9 heures dans les locaux du club. Les modifications d'engagements et remplacements pourront de faire jusqu'au Vendredi 6 novembre.

Déclaration des forfaits lors de la réunion de délégués.

Tirage au sort - programme

- Le tirage au sort aura lieu le Le tirage au sort aura lieu le jeudi 5 novembre 2020.
- Le programme sera disponible sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du vendredi 6 novembre 2020. Il ne sera pas distribué aux clubs.

Classements, résultats

- Un classement à la place sera effectué pour chacune des courses. En cas de courses à plusieurs manches, un classement au temps sera effectué.
- Les résultats seront affichés à la base nautique et diffusés sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

Remise des prix

En raison des conditions sanitaires, il n'y aura pas de cérémonie pour la remise des médailles. Elles seront données à un représentant du club qui se chargera de les distribuer aux rameurs(euses). Une médaille pour les premiers de chaque course, sauf course n°27 J12HYx+ et 24 J12FYx+, une médaille pour chaque participant.

Horaires des courses

- Le matin, début des courses à 10 heures puis toutes les 8 minutes.
- L'après-midi début des courses à 14 heures puis toutes les 8 minutes.

Le comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

Programme Jeunes

- Les courses n°1 à 6 comptent comme épreuves longue distance inscrites au programme jeunes. Pour rappel : chaque jeune doit avoir participer à au moins une épreuve longue distance pour pouvoir s'inscrire au championnat national.
- Les courses se dérouleront sur 3000 m avec un virage au piquet à mi-course (2x1500m)
- Les rameurs partiront de l'arrivée pour aller faire demi-tour au départ et revenir à l'arrivée.
- Les mixtes de club sont autorisées.

Protocole sanitaire

Un protocole sanitaire sera mis en place en relation avec le président de jury et ajusté en fonction de l'évolution de la situation. Ci-dessous une liste non exhaustive des actions à mettre en place :

- Limitation de la régates aux 6 clubs du comité Drôme Ardèche et à l'Aviron Sud Grésivaudan (pour les autres club ce sera en fonction des places disponibles)
- Pour chaque club limitation de 20 rameurs participants le matin et 20 rameurs participants l'après-midi.
- Répartition des clubs sur deux sites :
 - Base Fenestrier à Romans sur Isère : ARP, SNTT, AVMC, CAP
 - Base du Martinet à Chatuzange le Goubet : ANRPG, AV, ASG
- Nous invitons les clubs à faire des arrivées échelonnées en fonction de l'horaire de la course afin de limiter le nombre de rameurs sur le parc à bateau.
- Port du masque obligatoire pour tous.
- Respect de la distanciation physique
- Application des gestes barrières
- Pour les rameurs, le masque devra être ôter uniquement lors la prise de position sur les bateaux et remis avant de mettre les pieds sur le ponton.
- Port du masque obligatoire pour les barreurs sur les bateaux barrés à l'arrière.
- Une circulation à sens unique sera mise en place pour accéder aux pontons. Comme habituellement, des pontons d'embarquement et de débarquement seront identifiés ce qui limitera les croisements. Un seul bateau à la fois par ponton.
- Le public sera limité aux seuls encadrants des clubs ou parents accompagnateurs (chauffeurs)
- Pas de buvette.
- Pas de vestiaires.
- Sur les bateaux de sécurité, port du masque obligatoire si plus d'une personne.
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes, nous invitons les entraîneurs à faire des débriefing par équipage.

- La course du 8+ Tout Age (dernière course) est annulée car elle demande trop de participants à un instant T)
- Réunion des délégués : 1 seul représentant par club.
- Pas de cérémonie de remise de médailles.
- Nettoyage des bateaux et avirons entre chaque changement d'équipages
- Pour le reste, la dernière version du protocole sanitaire de la Fédération sera appliqué à date.

Le président de la Ligue ARA Stéphane Guérinot	Le Président de la CR Arbitres Alex Mazoyer

Le Président du CD 26/07 John Fleuret	
	